

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 05 SEPTEMBRE 2019

MAIRIE DE MONT

ARANCE-GOUZE-LENDRESSE (Communes fusionnées)

05-09-2019-05

Date de convocation le 28/08/2019

Nombre de conseillers en exercice : 12 Présents : 10 Procuration : 1 Votants : 11 Le cinq septembre deux mil dix-neuf à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M CLAVÉ Jacques, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Mmes BAZIARD, ETCHART, LOQUET, PALIS et POLHER ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS DUCQ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, et LETARGUA.

<u>Procuration</u>: M. SALEFRANQUE Pascal donne pouvoir à Mme LOQUET Patricia.

Secrétaire de séance élue : Mme ETCHART Véronique

OBJET: AMENAGEMENT DE LA MONTEE DE MONT: LOT 4 ABATTAGE ELAGAGE DEVIS COMPLEMENTAIRE

Monsieur le Maire sort de la salle du Conseil. Madame PALIS rappelle à l'assemblée que Conseil Municipal a retenu la proposition de l'entreprise CLAVÉ Yves SARL pour le montant indiqué de 36 248,00 euros H.T pour le lot abattage élagage pour l'opération d'aménagement de la montée de Mont

Madame PALIS rappelle à l'assemblée que ce projet a été lancé uniquement sur la partie droite de la montée de Mont et que depuis deux propriétaires des parcelles de gauche de cette voie ont accepté de céder une partie de leur propriété.

Le bornage des parcelles étant fait par le géomètre Claude Vignasse, une délibération pour l'acquisition des parcelles sera proposée au Conseil Municipal dès disposition des éléments suffisants.

Les travaux d'abattage relative à ces parcelles n'étaient pas prévus dans le marché initial, un devis a été demandé à l'entreprise Clavé pour l'abattage à réaliser sur ces parcelles.

Le montant de la prestation s'élève à 4 180.00 € HT.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé la première adjointe et compte tenu de l'opportunité de traiter les nouvelles parcelles pendant la période de travaux et après en avoir largement délibéré,

DÉCIDE de retenir la proposition de l'entreprise CLAVÉ Yves SARL pour l'avenant pour un montant indiqué de 4 180,00 euros H.T.

DÉSIGNE Madame Estelle PALIS aux fins de signer les documents se rapportant à cette attribution, notamment le marché public et ses éventuels avenants dans la limite des crédits budgétaires votés et du montant maximum du marché.

PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme.

Le Maire.

Jacques CLAVÉ

Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 17/09/2019

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 17/09/2019